

## Burkini : le soutien du planning familial à l'alliance citoyenne est contesté



Article rédigé par [placegrenet.fr](http://placegrenet.fr), le 16 juillet 2019

Source [[placegrenet.fr](http://placegrenet.fr)] La prise de position du Planning familial de l'Isère, qui annonce soutenir les actions pro-burqinis de l'Alliance citoyenne, n'a pas été sans susciter de virulentes réactions de la part des opposants au maillot de bain religieux dans les piscines municipales. Jusqu'à celle de la rédaction de *Charlie-Hebdo*, pour qui l'association « abandonne les femmes aux injonctions patriarcales religieuses ». Dernier épisode en date : le lancement de Lai'Cité, collectif transpartisan pour un féminisme universaliste.

« La question du maillot de bain et la polémique médiatique montrent bien la double oppression que subissent les femmes musulmanes du fait d'islamophobie et du contrôle patriarcal sur les corps. » Ainsi s'exprime le Planning familial de l'Isère dans un communiqué en date du jeudi 11 juillet, afin de faire connaître sa position sur la polémique autour des [opérations burqini \(ou burkini\)](#) organisées par l'[Alliance citoyenne](#) dans deux piscines municipales de Grenoble.

Rappelant que « la loi de 1905 [sur la séparation de l'Église et de l'État, nldr] n'instaure pas de police du vêtement », le Planning familial voit ainsi dans l'interdiction du burkini « une discrimination et une stigmatisation à l'encontre d'un groupe de personnes spécifique ». Tout en contestant le règlement des piscines municipales : « Le maillot couvrant ne pose pas de problème d'hygiène ni de sécurité », [affirme ainsi l'association](#).

Mais, pour le Planning familial, ce règlement pose problème de manière plus large. « Qu'on soit trans, intersexes, non-binaire, ou cisgenre, le règlement intérieur de la plupart des piscines françaises nous impose arbitrairement la forme du maillot en vigueur. Finalement, ce serait dans l'intérêt de toutes et tous de pouvoir porter son maillot de bain, selon ses choix, ses envies, son genre, son degré de pudeur », juge encore l'organisation féministe. Qui entend dénoncer « l'injonction à la standardisation ».

Le Planning familial revient par ailleurs sur une autre polémique, cette fois dans une piscine municipale d'Annecy, où une femme a « découvert » qu'il lui était interdit de s'y [baigner seins nus](#). « Alors en bikini, en maillot couvrant ou seins nus... Ne serait-ce pas simplement nos corps qui finalement dérangent ? », s'interroge l'association. Et de lancer : « Vive la liberté en maillot de bain couvrant, maillot de bain une pièce, bikini, short, jupette, topless, peu importe ! »

Est-ce à dire que le Planning invite le maire de Grenoble à modifier le règlement des piscines de la ville pour y autoriser le burkini ? L'association ne formule pas d'injonction particulière. Mais annonce la création « d'espaces de dialogue sur l'ensemble du territoire [...] pour que si les règlements devaient évoluer cela soit possible sereinement ». Les personnes invitées à participer ? « D'autres associations, et surtout les citoyen.n.es concerné.e.s ».

Pas dit que Stéphane Gemmani compte parmi les invités de ces « espaces de dialogue ». Le conseiller régional d'opposition n'a pas manqué, dès le début de la polémique, d'exprimer son opposition à une

évolution du règlement des piscines municipales en faveur du burqini. Non sans reprocher au passage au maire de Grenoble Éric Piolle son temps de réaction. C'est peu dire aujourd'hui que la position du Planning familial le déçoit.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)